

**Entente de  
développement culturel**



**RAPPORT D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
Monastère des Ursulines de Québec, 2013**



**Daniel Simoneau**

**2014**



**RAPPORT D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**  
**Monastère des Ursulines de Québec, 2013**

**Division design, architecture et patrimoine**  
**Service de l'aménagement du territoire**  
**Ville de Québec**

**DANIEL SIMONEAU**  
**2014**

© 2014  
Ville de Québec  
Tous droits réservés

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN-978-2-89552-112-9

## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Coordination, Ville de Québec	William Moss
Archéologue, chargé de projet	Daniel Simoneau
Gestion des collections	Marie-Hélène Daviau
Inventaire des artefacts	Paul-Gaston Langlais
Expertise géomatique	François Pellerin
Manceuvres en archéologie	Julie Gagné Simon Santerre
Édition	Fernande Michaud

Nous désirons d'abord exprimer nos remerciements à Sœur Monique Pelletier, supérieure du monastère des Ursulines, ainsi qu'à ses consœurs pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé et pour nous avoir permis l'accès à leur propriété. Notre gratitude s'adresse aussi à M. Simon Noël qui nous a offert un soutien technique indéfectible tout au long du projet. Enfin, nous tenons à souligner la collaboration exemplaire de Julie Gagné et Simon Santerre.

## RÉSUMÉ

Cette intervention a été réalisée en préalable au projet de construction d'un tunnel souterrain devant faire le lien entre les ailes Saint-Joseph et Sainte-Ursule du monastère des Ursulines de Québec. Notre mandat était de procéder à un sondage d'inventaire afin d'assurer l'enregistrement de toutes les données archéologiques pouvant subsister à cet endroit. Il y avait, en effet, possibilité de documenter des vestiges associés aux toutes premières occupations des Ursulines sur leur terrain de la Haute-Ville.

Malheureusement, nous n'avons pu atteindre tous les objectifs que nous nous étions fixés en raison de la spoliation presque totale des contextes archéologiques lors de travaux qui avaient été réalisés vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Cependant, certains vestiges avaient subsisté et, même incomplètes, ces traces nous ont permis de tirer des conclusions très intéressantes.

Ainsi, pour la période 1641-1650, nous avons pu établir qu'il n'y avait pas seulement l'édifice du monastère qui occupait ce secteur, mais aussi un autre bâtiment qui lui était adjacent à son angle sud-ouest, possiblement les Parloirs. À cette information inédite allait s'en ajouter une autre. En effet, suite à l'incendie de 1650, le monastère sera alors reconstruit sur les mêmes fondations. Or, il appert qu'on reconstruisit aussi cet édifice des Parloirs, probablement en l'agrandissant et en améliorant sa facture. C'est ce que suggère la découverte des restes d'un magnifique dallage de pierres qui en constituait le plancher. Ces édifices seront à nouveau détruits lors de l'incendie de 1686 et seront alors remplacés par un nouveau bâti à la base de l'évolution du monastère que l'on connaît aujourd'hui.

L'emplacement de notre sondage ne présente plus aucun potentiel archéologique. Cependant, pour le reste de cette petite cour qui est délimitée par les édifices et un mur d'enceinte, le potentiel archéologique demeure très élevé. Il serait souhaitable que soit planifiée une intervention préalable de fouilles archéologiques si elle devait faire l'objet de travaux nécessitant des excavations.

# TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

RÉSUMÉ

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	1
1.1	Présentation de l'intervention .....	1
1.2	Mandat.....	1
1.3	Méthodologie .....	1
1.4	Présentation du rapport .....	2
<b>2.0</b>	<b>RAPPEL HISTORIQUE DU SECTEUR À L'ÉTUDE</b> .....	3
<b>3.0</b>	<b>INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES</b> .....	7
<b>4.0</b>	<b>POTENTIEL ENVISAGÉ</b> .....	8
<b>5.0</b>	<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b> .....	9
5.1	Sol d'origine (événement 1; annexe 1).....	9
5.1.1	Description des découvertes .....	9
5.1.2	Interprétation.....	9
5.2	Construction d'un édifice, ca 1641 (événement 2; annexe 1).....	9
5.2.1	Description des découvertes .....	9
5.2.2	Interprétation.....	12
5.3	Destruction et incendie, 1650 (événement 3; annexe 1).....	12
5.3.1	Description des découvertes .....	13
5.3.2	Interprétation.....	13
5.4	Démolition et abandon, ca1651 (événement 4; annexe 1) .....	13
5.4.1	Description des découvertes .....	13
5.4.2	Interprétation.....	13
5.5	Construction d'un nouvel édifice, 1651 (événement 5; annexe 1).....	14
5.5.1	Description des découvertes .....	14
5.5.2	Interprétation.....	15
5.6	Destruction de l'édifice, 1686 (événement 6; annexe 1).....	15
5.7	Remblai suite à la construction de l'aile Saint-Joseph, 1859 (événement 7; annexe 1).....	15
5.7.1	Présentation des découvertes .....	15
5.7.2	Interprétation.....	16
5.8	Occupation deuxième moitié du 19 <sup>e</sup> siècle (événement 8; annexe1) .....	16
5.8.1	Description des découvertes .....	16
5.8.2	Interprétation.....	16
5.9	Entretien et surface d'occupation fin 19 <sup>e</sup> , début 20 <sup>e</sup> siècle (événement 9; annexe 1).....	17
5.9.1	Description des découvertes .....	17
5.9.2	Interprétation.....	17

5.10	Vidange de cheminée (événement 10; annexe 1) .....	17
5.11	Mise en place d'une surface de ciment, ca 1900 (événement 11; annexe 1).....	17
5.12	Mise en place d'une dalle de béton vers 1925 (?) (événement 12; annexe1) .....	17
5.13	Mise en place d'un drain de gouttière ca1963 (?) (événement 13; annexe 1).....	18
5.14	Mise en place d'une surface d'asphalte vers 1963 (?) (événement 14; annexe 1) .....	18
5.15	Rénovation du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule, 1983 (événement 15; annexe 1) .....	19
5.16	Mise en place d'une deuxième surface d'asphalte, 1983 (événement 16; annexe 1).....	19
5.17	Mise en place d'une troisième surface d'asphalte (événement 17; annexe 1) .....	19
5.18	Mise en place d'un nouveau drain de gouttière, ca 2000 (événement 18; annexe 1) .....	19
5.19	Réparation de la surface d'asphalte, ca 2000 (événement 19; annexe 1).....	20
<b>6.0</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>21</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>22</b>
	<b>ANNEXE 1 - Matrice événementielle</b> .....	<b>23</b>
	<b>CATALOGUE DES PLANCHES</b> .....	<b>25</b>

## **LISTE DES FIGURES**

- 1- Détail du plan de Québec en 1670
- 2- Détail du plan de Québec en 1692
- 3- Détail du plan de Québec en 1709
- 4- Détail du tableau de Sœur Saint-Scholastique
- 5- Vue du vestige CeEt-37-8A16
- 6- Détail du vestige CeEt-37-8A16
- 7- Vue du vestige CeEt-37-8A15
- 8- Vue du dallage CeEt-37-8A11
- 9- Vue du drain de gouttière CeEt-37-8A7
- 10- Vue du drain de gouttière CeEt-37-8A3



## **1.0 INTRODUCTION**

### **1.1 Présentation de l'intervention**

Cette intervention a été réalisée en préalable au projet de construction d'un tunnel souterrain devant faire le lien entre les ailes Saint-Joseph et Sainte-Ursule du monastère des Ursulines de Québec.

Il était établi que le secteur de la propriété visé par ce projet avait été occupé dès les premiers jours de l'existence du monastère des Ursulines, soit depuis 1641, période pour laquelle nous ne disposons que de très peu d'informations, notamment en ce qui regarde l'évolution des éléments construits. C'est, en tout cas, à cet endroit que l'on trouvera l'entrée principale du monastère tout au long du 17<sup>e</sup> siècle, secteur qui demeurera d'ailleurs un centre d'activités importantes tout au long des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Par ailleurs, ce lieu paraissait ne pas avoir subi de perturbations très importantes si ce n'est la construction de petits pavillons à une époque récente ainsi que la présence connue d'au moins un réseau de drainage.

Le potentiel archéologique était donc considéré fort et d'un grand intérêt. La Ville de Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et le monastère des Ursulines, a donc procédé à une intervention d'inventaire afin d'établir le potentiel réel du site avant que ne débutent les travaux. Cet inventaire fut réalisé sous le permis d'intervention archéologique 13-SIMD-01 émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

### **1.2 Mandat**

Dans le cadre de ce projet, notre mandat était de procéder à un sondage d'inventaire afin de procéder à l'enregistrement de toutes les données archéologiques pouvant être mises à jour tout en poursuivant l'objectif de s'assurer que ces travaux n'allaient pas détruire des vestiges qui pourraient s'avérer exceptionnels. Enfin, en regard des résultats que nous allions obtenir, nous devons émettre des recommandations quant aux suites à donner à ce projet de tunnel.

### **1.3 Méthodologie**

Une équipe réduite, constituée d'un archéologue et deux fouilleurs, a été affectée à ce projet du 27 mai au 14 juin 2013. Un seul sondage fut entrepris dans le cadre de ce projet, mais il occupait la quasi-totalité des surfaces touchées par les travaux de construction prévus. L'identification d'opération/sous-opération 8A lui fut attribuée. Il était localisé à l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin, entre les ailes Saint-Joseph et Sainte-Ursule, et ses dimensions étaient de 5,00 m sur 3,50 m (sous-opération 8A; planche 1).

Tout l'enregistrement, lors de cette intervention, a été réalisé selon le système Tykal (Swannack 1983) sur les fiches de résumé de lot habituelles. Par ailleurs, toutes les cotes altimétriques et planimétriques étaient regroupées dans des carnets d'arpentage. Chaque vestige dégagé lors de cette intervention a été localisé en élévation ainsi qu'en plan sur une base géomatique. Ils ont aussi fait l'objet d'un relevé photographique, les descriptions des clichés étant consignées sur les fiches prévues à cette fin. Toutes les stratigraphies significatives ont été relevées avec précision sur papier millimétrique et photographiées. Enfin, tous les artefacts des assemblages ont été lavés et ont fait l'objet d'un inventaire sommaire sur support informatique.

Toutes les fiches d'enregistrement, carnets d'arpentage, relevés stratigraphiques et planimétriques sont conservés à la Ville de Québec. Il en est de même des collections, des inventaires, des fichiers de photos numériques de même que de leurs fiches de description. Cependant, mis à part les collections, les données d'arpentage et les dessins de terrain, une copie de chaque fiche a été transmise au Ministère.

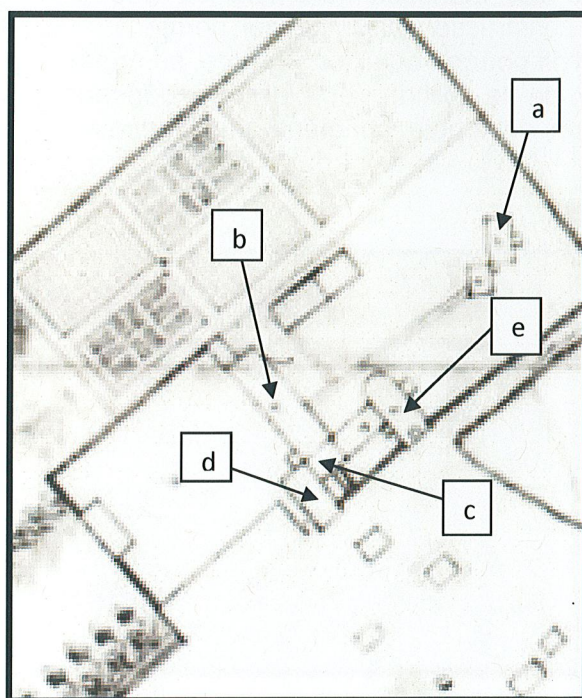
#### **1.4 Présentation du rapport**

Ce rapport fait état des résultats obtenus lors de cette intervention d'inventaire. En premier lieu, nous y ferons un bref rappel historique afin de bien cadrer les potentiels suspectés, puis une présentation des différentes interventions archéologiques qui ont été réalisées dans ce secteur avant la nôtre sera suivie de l'identification des potentiels envisagés au départ. Suivront la description et l'interprétation des découvertes que nous avons faites et, enfin, la conclusion générale où nos recommandations seront émises.

## 2.0 RAPPEL HISTORIQUE DU SECTEUR À L'ÉTUDE

C'est en 1639 que Madame de la Peltrie, accompagnée des sœurs Marie Guyart de l'Incarnation, Marie de Savonnière de Saint-Joseph et Cécile Richer de Sainte-Croix débarquent à Québec pour y fonder un monastère des Ursulines. Elles logeront d'abord dans une maison située sur la rue Notre-Dame où elles installeront temporairement leur couvent.

Bientôt, elles amorceront la construction de leur maison sur les terres qui leur avaient été concédées à la Haute-Ville, par Jean de Beauvais, l'année même de leur arrivée en Nouvelle-France. Amorcés en 1641, les travaux seront complétés à l'automne de l'année suivante et la petite communauté pourra enfin venir s'y établir. Malheureusement, à peine huit années plus tard, tout sera rasé par un violent incendie et les Ursulines se retrouveront à la rue sans aucune ressource, ayant tout perdu dans le sinistre.

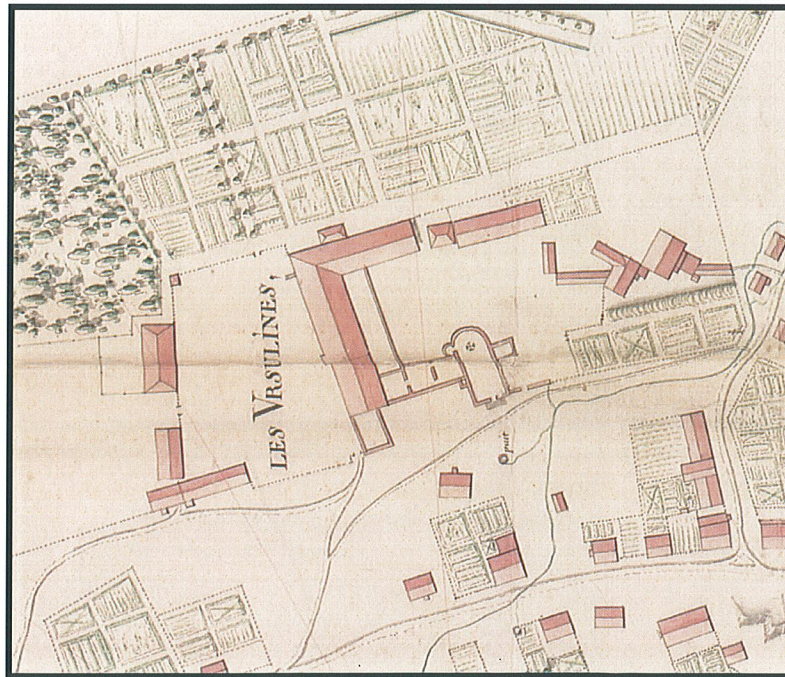


**Figure 1:** Plan de Québec par Vateau en 1670  
(Archives Nationales du Canada, C11088)

Très peu est connu sur le bâti du monastère des Ursulines avant l'incendie de 1650. Marie de l'Incarnation nous rapporte qu'il y avait la maison de Madame de la Peltrie, la cabane des domestiques, leur monastère qui mesurait 108 pieds de longueur sur 28 pieds de largeur en incluant la chapelle qui en occupait l'extrémité sud ainsi que leurs parloirs qui faisaient 30 pieds sur 24. Ce sont ces deux derniers édifices qui seront rasés par l'incendie. Elle nous précise, en outre, que l'on accédait aux parloirs depuis l'extrémité des dortoirs ce qui implique que ces deux édifices étaient contigus. Par ailleurs, dans son récit des événements alors qu'elle fuyait l'incendie, nous comprenons que ces parloirs avaient plus d'un étage, probablement autant que l'édifice du monastère qui, lui, en comptait trois. Marie de l'Incarnation nous indique également que l'on pouvait accéder à la chapelle depuis ces mêmes parloirs. Elle précise enfin que l'on reconstruisit en réutilisant les mêmes fondations.

S'amorce alors une deuxième période pour la propriété des Ursulines, celle où on verra d'abord se relever leur monastère qui prendra le nom d'aile Saint-Augustin et leurs parloirs. Puis, apparaissent entre autres leur première église avec le chœur des religieuses, des cuisines à l'extrémité nord du monastère et, bientôt, l'aile Sainte-Famille tout à côté. Manifestement, les sœurs ont repris le dessus et sont désormais en mesure d'assurer un développement soutenu de leur monastère.

Le plan de Vateau de 1670, incidemment le premier à représenter le bâti chez les Ursulines, témoigne éloquemment de l'état des lieux à cette époque (figure 1). Il nous permet, au surplus, de discerner l'état du bâti avant le sinistre de 1650 puisque, comme on le sait, les fondations des édifices incendiés avaient été réutilisées. Ainsi, on note la présence de la maison de Madame de la Peltrie (a), à la limite est de l'enclos, qui s'est vue adjoindre une allonge depuis l'incendie. On remarque aussi le monastère (b) où se trouvaient les dortoirs et la chapelle à son extrémité sud (c) qui ont été rétablis. De plus, on note la présence de ce bâtiment contre la face ouest du monastère (d) qui est manifestement l'édifice des parloirs, lui aussi rétabli. Effectivement, il s'agit d'une construction distincte qui permettait l'accès tant à la chapelle qu'aux dortoirs. À ce bâti que l'on pourrait qualifier d'origine, se greffe, depuis 1656, la nouvelle église (e), dite de Madame de la Peltrie, et plusieurs dépendances et autres édifices secondaires qui constituent un ensemble cohérent que confirme, par ailleurs, le plan de Villeneuve produit en 1685.

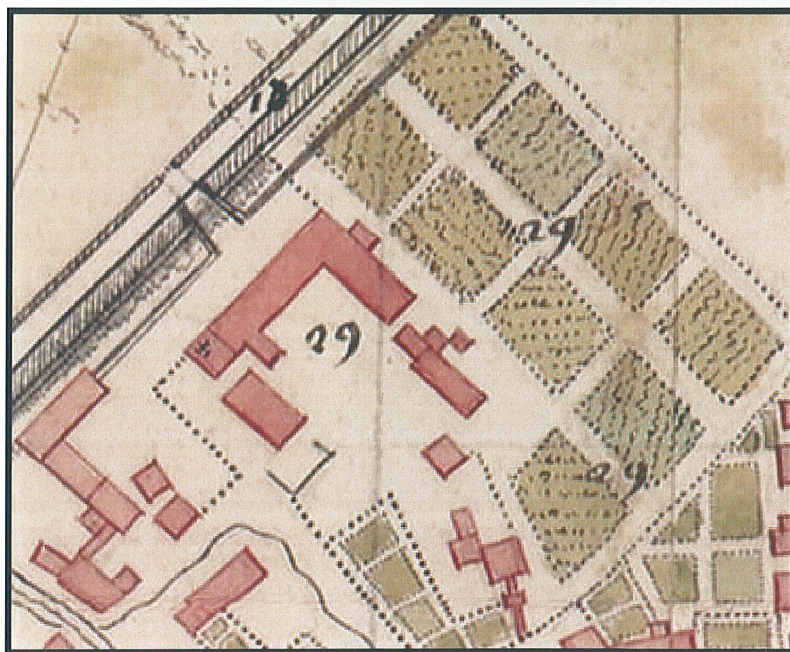


**Figure 2:** Détail du plan de Québec par Villeneuve en 1692  
(Archives Nationales du Canada, C-21760)

Cependant, dès l'année suivante, le monastère est de nouveau la proie des flammes. Cette fois encore l'aile Saint-Augustin (jadis l'édifice du monastère), incluant la chapelle intérieure et les cuisines, et l'édifice des parloirs sont totalement détruits. S'ajoutent, cette fois, l'église de Madame de la Peltrie avec ses dépendances ainsi que quelques bâtiments secondaires.

Cette fois, avant de reconstruire, on prendra le temps de réfléchir au développement futur du monastère afin d'en avoir une vision claire et globale, bref, de disposer dorénavant d'une stratégie. Pas moins de sept propositions seront considérées de décembre 1686 à mars 1687.

Pour le secteur qui nous occupe, soit la zone de l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin, c'est suite à une rencontre chez les Jésuites, le 3 mars 1687, à laquelle participaient Soumande, Louis Ango ainsi que les pères Dablon, Bechefer, Vaillant et Rasseix, que l'on décida de la suite des choses<sup>1</sup>. Il fut ainsi déclaré que l'aile Sainte-Famille, alors en construction, demeurerait là où elle était, mais qu'elle serait allongée vers l'ouest de façon à pouvoir faire l'angle avec la nouvelle aile Saint-Augustin. Cette dernière allait être déplacée vers l'ouest, de sorte que le mur ouest de l'ancienne aile allait devenir le mur est de la nouvelle. Ce faisant, on empiétait directement dans l'emplacement des Parloirs qui, effectivement, allaient disparaître. C'est cet état que représente le plan de Villeneuve produit en 1692 (figure 2). On y remarque que les ruines de l'église de Madame de la Peltrie avec ses dépendances de même que celles du mur est de l'ancienne aile Saint-Augustin et de la portion sud des Parloirs sont toujours visibles. Ces ruines finiront par disparaître graduellement bien que celles de l'église subsisteront encore longtemps puisqu'elles seront encore représentées sur un plan de 1709 (figure 3), par exemple, et même jusqu'en 1713, ultimement, soit presque trente années après l'incendie.



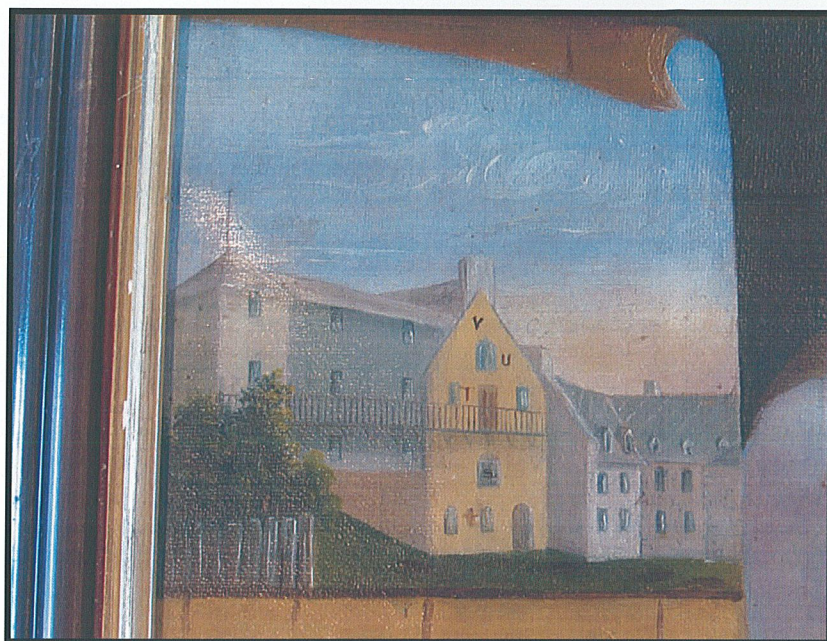
**Figure 3:** Détail du plan de Levasseur de Nérée en 1709  
(A.N.F., FR CAOM 3DFC375A)

Apparaît alors le chœur des religieuses, en 1689, qui faisait presque le lien entre l'aile Saint-Augustin et l'emplacement des ruines de l'église, édifice qui deviendra l'aile Sainte-Ursule à partir de 1695. Par la suite, ce secteur de la propriété ne fera plus l'objet de modification avant longtemps. Ce ne sera que vers le début du 19<sup>e</sup> siècle que des latrines seront construites afin de desservir l'aile Saint-Augustin (figure 4). Elles disparaîtront cependant au moment de la

---

<sup>1</sup> Compte-rendu d'une rencontre tenue le 3 mars 1687, Archives du Monastère des Ursulines.

construction de l'aile Saint-Joseph en 1859. Pour l'essentiel, ce sont là les dernières transformations de ce secteur si ce n'est la reconstruction de l'aile Sainte-Ursule en 1872.



**Figure 4:** Vue de l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin, avant 1859, avec le couloir et le bloc de latrines qui lui étaient adjacents  
(Archive des Ursulines de Québec, extrait du tableau de Sœur Sainte-Scholastique)

### **3.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES**

Le secteur immédiat à l'étude n'a jamais fait l'objet d'interventions archéologiques. Celles-ci se sont généralement résumées à des interventions de surveillance lors de travaux dans l'assiette des rues longeant la propriété (CÉRANE 1987a et b, 1993 et 1997). Cependant, deux interventions furent réalisées dans le secteur est de la propriété, là où s'élevait la maison de Madame de la Peltrie (Gaumont 1964; Ethnoscop 2011). Enfin, une dernière intervention fut réalisée en 2011 dans le secteur des jardins, près de la limite nord de la propriété (Rouleau 2013).

#### 4.0 POTENTIEL ENVISAGÉ

Malgré les perturbations présumées pour cet espace, il nous apparaissait que le potentiel archéologique demeurait élevé. Il offrait la possibilité de documenter et de mettre au jour des vestiges associés aux toutes premières occupations des Ursulines sur leur terrain de la Haute-Ville. C'était particulièrement le cas pour l'évolution et les transformations du premier monastère dans ses deux premiers états. De plus, ce secteur correspondait à l'accès principal au monastère pendant les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Conséquemment, il fut le théâtre d'activités et de circulations soutenues qui pouvaient éventuellement avoir laissé des traces tangibles d'un grand intérêt.

## 5.0 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### 5.1 Sol d'origine (événement 1, annexe 1)

Peu de traces des sols d'origine avaient subsisté dans le secteur à l'étude. Il ne s'agissait plus que d'un lambeau que l'on retrouvait essentiellement dans la portion centrale du sondage.

#### 5.1.1 Description des découvertes

Ainsi, nous étions en présence d'une déposition de terre argileuse brun foncé qui devenait cependant plus pâle en profondeur. Compacte, elle avait une épaisseur moyenne de 0,05 m et reposait directement sur le roc (lot 8A17; surface moyenne à 59,11 m N.M.M). On ne notait aucune inclusion dans cette couche si ce n'est que quelques petites traces de bois en surface.

Cette couche avait été coupée une première fois pour la construction de fondations dont nous avons retrouvé deux vestiges au nord et au sud du sondage (voir 4.2). Il est d'ailleurs probable qu'elle ait constitué alors une surface non exposée, probablement recouverte par un plancher puisqu'aucun artefact n'a été retrouvé dans ce contexte.

Cette couche sera coupée de nouveau à plusieurs occasions au fil des ans. Ce sera ainsi le cas au moment de la construction de l'aile Saint-Joseph en 1859, mais aussi lors de la mise en place de drains pluviaux et au moment de la construction puis de la restauration du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule.

#### 5.1.2 Interprétation

Nous sommes ici en présence du sol d'origine, mais il est incertain qu'il nous soit parvenu sur toute son épaisseur. En outre, il est clair que cette couche sera recouverte par une structure quelconque, tel un plancher, puisqu'elle sera directement recouverte par une déposition de destruction associée à l'incendie de 1650.

### 5.2 Construction d'un édifice, ca 1641 (événement 2, annexe 1)

Cet événement nous est identifié par la présence de deux vestiges de maçonnerie dégagés le long des limites sud et nord de notre sondage.

#### 5.2.1 Description des découvertes

Le premier vestige, du côté nord, était le mieux préservé puisqu'il nous était parvenu sur une longueur maximum conservée de 3,50 m. (lot 8A16; surface moyenne à 59,36 m N.M.M.; figure 5; planches 2 et 3). À l'est, il avait été coupé lors de travaux de rénovation du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule en 1983, tandis que du côté ouest il est apparu que sa limite nous était conservée.



**Figure 5 :** Vue du vestige 8A16 en direction nord-ouest  
(Photo D. Simoneau, A13-N4 #26)

Ce vestige était constitué de moellons de schiste montés sur deux assises en un appareillage très irrégulier et lié avec un mortier jaune. D'une hauteur maximum de 0,35 m pour une largeur de 0,80 m, il était fondé sur le roc. On remarquait, en outre, que plusieurs pierres avaient été exposées à une chaleur intense, notamment dans sa portion est.

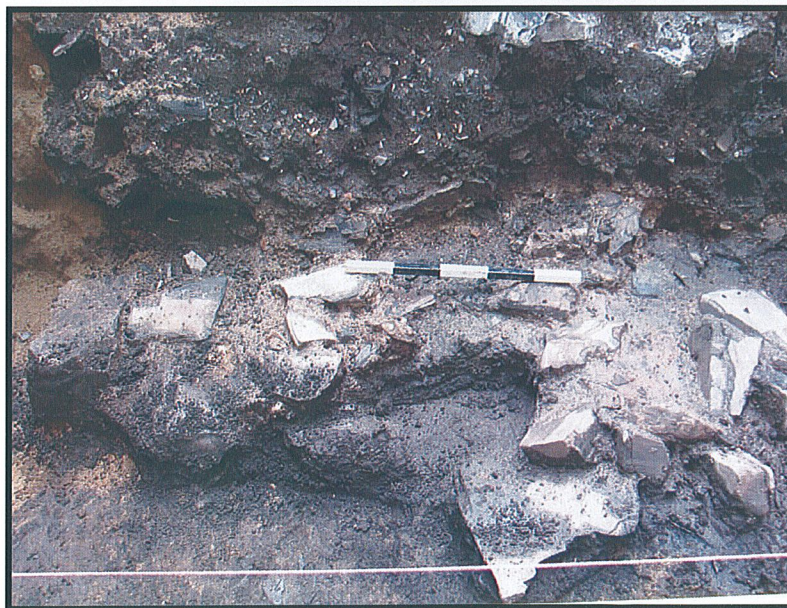


**Figure 6 :** Vue vers le nord de la pièce de bois encastée dans la maçonnerie du vestige 8A16  
(Photo D. Simoneau, A13-N4 #23)

Deux pièces de bois étaient encastrées dans la maçonnerie de ce mur. La plus importante était située à 1,70 m de son extrémité est. La pièce avait une longueur de 1,00 m sur 0,20 m de largeur pour une épaisseur de 0,10 m (surface à 59,25 m N.M.M.; figure 6). La seconde pièce se trouvait à environ 0,30 m à l'est de la précédente. Plus petite, elle présentait des dimensions de 0,15 m de longueur sur 0,20 m de largeur pour une épaisseur de 0,10 m. Cette dernière présentait des traces évidentes d'incendie.

Par ailleurs, à la limite ouest de cette fondation, on notait une plus forte concentration de moellons épars témoignant d'une certaine destruction de la structure à cet endroit. C'est là que l'on apercevait les restes d'un petit segment du même mur, mais qui se dirigeait vers le sud. Celui-ci, d'une largeur de 0,80 m, était conservé sur une longueur maximum de 1,00 m. Plus au sud, il avait été coupé lors d'une excavation vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, probablement au moment de la construction de l'aile Saint-Joseph en 1859. Nous croyons probable que ce segment se poursuivait aussi vers le nord. Malheureusement, tous les contextes au nord du vestige 8A16 sont disparus lors de ces mêmes travaux réalisés vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle (voir événement 7).

Le second vestige, parallèle au précédent, était localisé à 2,00 m de celui-ci, le long de la limite sud du sondage (lot 8A15; surface moyenne à 59,33 m N.M.M.; figure 7; planches 2 et 4). Conservé sur une longueur maximum de 1,90 m, il avait été coupé du côté est par les travaux de rénovation du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule et à l'ouest par l'implantation d'un drain de gouttière. Conservé sur une hauteur maximum de 0,30 m, il était partiellement visible sur une largeur maximum de 0,60 m, le reste du vestige se perdant dans la paroi sud du sondage. Fondé au roc, il était constitué de moellons de schiste liés avec un mortier jaune et montés en un appareillage très irrégulier.



**Figure 7 :** Vue du vestige 8A15 en direction sud  
(Photo D. Simoneau, A13-N4 #27)

Ces vestiges seront recouverts par une déposition qui faisait suite à la destruction de 1650, sauf dans le secteur ouest du sondage où le remblai, déposé suite aux travaux du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les recouvrait partiellement.

### 5.2.2 Interprétation

Les vestiges 8A15 et 8A16 sont à associer à un édifice antérieur à l'actuelle aile Saint-Augustin puisqu'aucune construction n'a jamais pris place au sud de celle-ci depuis sa construction en 1687. L'édifice marqué par nos vestiges est donc nécessairement contemporain du premier monastère des Ursulines. Il s'agit probablement de murs de refend bien que le segment orienté du nord au sud puisse marquer la limite ouest de cet édifice, ce qui nous semble probable. Quant aux pièces de bois encastrées dans cette maçonnerie, il est possible que la plus grande réfère à un seuil de porte alors que la plus petite pourrait être associée à une colonne ou un colombage. Cette fondation aurait donc correspondu à une cloison dans l'édifice. Notons enfin qu'il est manifeste que l'édifice avait un plancher surélevé au-dessus d'un vide sanitaire.

D'autre part, vu la position de ces vestiges, l'édifice prenait nécessairement place immédiatement à l'ouest du vieux monastère puisque ce dernier était situé un peu plus à l'est de l'aile actuelle. Nous savons, par ailleurs, que notre édifice fut détruit par un violent incendie et les contextes suivants montrent que c'était celui de 1650 (voir 5.3., 5.4 et 5.5).

Avant l'incendie, le vieux monastère des Ursulines était donc adjacent à un autre édifice qui le jouxtait sur sa face ouest. Or, c'est exactement ce que représente le plan de 1670 pourtant réalisé 20 années plus tard (figure 1). Il semble donc que, suite à l'incendie de 1650, on avait non seulement reconstruit le monastère à partir des mêmes fondations (Anonyme 1857 : 210), mais aussi, manifestement, l'édifice qui prenait place contre sa face ouest. Il est probable, cependant, que ce fut selon des dimensions différentes, car il est établi que cette nouvelle construction n'avait pas réutilisé les fondations de l'édifice précédent.

Selon le récit que fait Marie de l'Incarnation de l'incendie de 1650, il est même probable qu'il s'agisse là des Parloirs puisqu'elle nous apprend que ceux-ci étaient accessibles depuis l'extrémité des dortoirs du monastère et donnaient aussi accès à la chapelle qui en occupait l'extrémité sud (Anonyme 1857 : 203-204). Ajoutons, enfin, que Marie de l'Incarnation elle-même marque le fait que le monastère et les Parloirs sont deux édifices distincts en précisant les dimensions de chacun, soit 108 pieds de long sur 28 de large (mesures françaises) pour le premier, en incluant la chapelle, contre 30 pieds de long sur 24 de large pour les seconds (Ibid. : 210).

Nous savons désormais qu'un édifice jouxtait le monastère des Ursulines avant l'incendie de 1650 et nous croyons qu'il s'agissait des Parloirs qui seront reconstruits au même endroit à l'instar du monastère dès 1651. Il s'agit ici d'une information inédite puisqu'on croyait, jusqu'à maintenant, qu'il n'y avait à cette époque que le monastère qui s'élevait dans ce secteur de la propriété et que ce n'était qu'un peu avant 1670 qu'un édifice, identifié comme étant «possiblement» le dépôt, était apparu à cet endroit (Dufaux et al. 2011 : 67-73).

### **5.3 Destruction et incendie, 1650 (événement 3, annexe 1)**

Les traces référant à cet événement furent retrouvées essentiellement dans le périmètre intérieur plus ou moins formé par les vestiges 8A15 et 16. À l'ouest et à l'est, elles avaient été détruites par les travaux de 1859 et 1983 identifiés plus haut.

### 5.3.1 Description des découvertes

Il s'agissait d'une déposition qui joignait les murs 8A15 et 8A16 et qui reposait sur le niveau du sol d'origine 8A17. Elle était constituée d'une terre argileuse très noire qui présentait de fortes inclusions de charbon de bois et de mortier (lot 8A14; surface moyenne à 59,23 m N.M.M.). On y notait aussi des concentrations de fragments de pierres de schiste par endroits de même que quelques traces de bois. D'une épaisseur moyenne de 0,07 m, cette couche était compacte. Quelques artefacts ont été récupérés dans ce contexte. L'assemblage consistait en neuf clous forgés, quatre fragments d'os et cinq fragments de briques françaises dont une portait des incrustations de mortier.

### 5.3.2 Interprétation

Cette déposition relate évidemment un incendie important qui a détruit l'édifice dont nous avons retrouvé quelques fondations. Certes, l'assemblage qui y fut récupéré ne permet pas de dater cet événement. Cependant, la position stratigraphique de cette déposition montre clairement qu'elle avait précédé une seconde construction à s'élever au même endroit, elle aussi antérieure à l'incendie de 1686. Ainsi, il s'agit des traces d'un important incendie qui avait précédé ce dernier et ce ne peut être que celui de 1650.

## 5.4 **Démolition et abandon, ca 1651** (événement 4, annexe 1)

Suite à la destruction de ce que nous croyons être un premier état des Parloirs lors de l'incendie de 1650, on procéda manifestement à certaines démolitions et à un remblayage des lieux. Le contexte associé à cet événement reposait sur les traces d'incendie ainsi que sur les vestiges de maçonnerie de l'édifice.

### 5.4.1 Description des découvertes

Nous étions en présence d'une déposition constituée de mortier jaune mélangé parfois à de la terre brun foncé (lot 8A9; surface moyenne à 59,56 m N.M.M.; planches 3 et 4). D'une épaisseur moyenne de 0,25 m, on y notait une très importante présence de moellons de calcaire schisteux dont certains portaient des traces de mortier et d'autres des évidences d'exposition à une chaleur intense. On remarquait que les pierres et le mortier étaient nettement en concentrations au centre du lot, le mortier se trouvant même en mottes ou en lentilles plus pures. Comme pour les couches précédentes, celle-ci sera coupée par les tranchées repérées à l'est et à l'ouest du sondage.

Les artefacts récupérés dans ce contexte témoignent principalement de démolitions. On y trouva 21 fragments de briques qui portaient tous des incrustations de mortier, 16 clous forgés, un fragment de tôle et quatre fragments de crépi blanchi à la chaux. La présence de deux fragments de Creamware, trois de Pearlware et un de porcelaine fine européenne sont ici à considérer comme des intrusions provenant du contexte supérieur ou des perturbations à la jonction des tranchées qui sont venues briser cette couche.

### 5.4.2 Interprétation

Nous associons cette déposition à la destruction du premier parloir des Ursulines, en 1650, et à un nivellement des lieux en prévision de la construction d'un nouvel édifice.

## 5.5 Construction d'un nouvel édifice, 1651 (événement 5, annexe 1)

Suite à ce nivellement, on érigea un nouvel édifice au même endroit. Nous n'avons pas retrouvé les fondations de ce dernier et il est probable qu'il n'avait pas les mêmes dimensions que le précédent et était possiblement plus grand. En contrepartie, nous avons retrouvé une portion du dallage de pierres de son plancher.

### 5.5.1 Description des découvertes

Les évidences de cet événement consistaient d'abord en la déposition d'un lit de pose constitué de mortier beige-jaunâtre, d'une épaisseur moyenne de 0,06 m, qui reposait directement sur le niveau de débris noté précédemment (lot 8A12; surface moyenne à 59,48 m N.M.M.; planche 4). Compacte et uniforme, cette couche contenait quelques inclusions de cailloux et de fragments de schiste. Pratiquement aucun artefact n'a été retrouvé dans ce contexte si ce n'est un fragment de tige en laiton et un autre de mortier portant des traces de bois.

Il est à noter que cette déposition ne couvrait pas les mêmes surfaces que les couches précédentes qui occupaient l'espace entre les vestiges et les deux tranchées excavées à une période plus récente. Cette fois, la perturbation était nettement plus étendue et il ne subsistait de cette couche qu'un fragment concentré dans la portion sud du sondage. Il en allait évidemment de même du dallage qu'elle supportait.



**Figure 8 :** Vue du dallage 8A11 en direction nord  
(Photo D. Simoneau, A13-4 #9)

Celui-ci était constitué de dalles de calcaire gris de 0,34 m sur 0,38 m pour une épaisseur de 0,05 m à 0,09 m (lot 8A11; surface moyenne à 59,54 m N.M.M.; figure 8; planches 4 et 5). Au total, huit tuiles pouvaient encore être distinguées. Elles présentaient un curieux agencement les unes par rapport aux autres, ce qui faisait en sorte que les joints d'un registre de dalles étaient légèrement décalés d'environ 0,06 m par rapport à ceux du suivant. Ces tuiles venaient

joindre et encadrer au moins deux autres dalles, nettement plus grandes, dont l'une nous était parvenue en entier. Ses dimensions étaient de 0,54 m sur 0,60 m. Toutes ces tuiles étaient littéralement explosées et ne consistaient qu'en des milliers de fragments qui avaient cependant conservé leur intégrité de forme.

Aucune autre tuile ne fut retrouvée autour de ce vestige, ni fragment d'ailleurs, ce qui laisse croire à une récupération alors que l'on procédait à des excavations tout autour. De fait, il ne subsistait de ce dallage et de son lit de pose qu'un fragment vaguement orienté nord-ouest/sud-est d'environ 2,00 m de longueur sur 0,80 m de largeur. Ce dallage sera recouvert par un remblai déposé suite à des excavations qui furent réalisées tout autour.

### 5.5.2 Interprétation

Nous sommes évidemment en présence d'un fragment de dallage de plancher qui témoigne d'un édifice de qualité qui fut construit suite à l'incendie de 1650. Celui-ci s'élevait donc, comme le précédent, immédiatement à l'ouest du monastère qui ne sera déplacé à son emplacement actuel que suite à l'incendie de 1686. Notons que nous n'avons retrouvé aucune fondation associée à ce nouvel édifice, ce qui nous porte à croire que ses dimensions étaient plus importantes que celles de l'édifice précédent. Nous croyons qu'il s'agissait de l'aile des Parloirs.

Ce plancher correspond à l'édifice que nous apercevons sur le plan de 1670 (figure 1) et ce sont ses vestiges qui apparaissent sur celui de 1692 alors que le monastère, devenu l'aile Saint-Augustin, est désormais plus à l'ouest (figure 2). Nous savons qu'à partir de cette date aucun autre édifice ne s'élèvera au sud de l'aile.

## 5.6 **Destruction de l'édifice, 1686** (événement 6, annexe 1)

Aucune trace de l'incendie de 1686 ou des événements suivants ne nous est parvenue. Notre zone de fouilles fit manifestement l'objet d'un décapage général au 19<sup>e</sup> siècle, probablement lors de la construction de l'aile Saint-Joseph en 1859, provoquant la perturbation de tous les contextes intègres du secteur. Ce sont donc pour l'essentiel tous les niveaux d'occupation depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle qui sont alors disparus.

## 5.7 **Remblai suite à la construction de l'aile Saint-Joseph, 1859** (événement 7; annexe 1)

Comme nous le mentionnions, il est probable que ce soit au moment de la construction de l'aile Saint-Joseph, en 1859, que les contextes archéologiques de notre secteur d'intervention furent détruits. On déposa alors un remblai généralisé.

### 5.7.1 Présentation des découvertes

Nous étions en présence d'une couche de sable argileux brun foncé (lots 8A6, 8A8, 8A10, 8A13 et 8A18; surface moyenne à 59,75 m N.M.M.; planches 3 et 4). En surface, la couche était compacte et présentait des inclusions de cailloux ainsi que quelques traces de mortier. Par la suite, elle devenait nettement plus meuble et contenait de très importantes inclusions de mortier et de moellons de calcaire schisteux de même que des inclusions marquées de fragments de briques et de charbon de bois. D'une épaisseur moyenne de 0,60 m, elle atteignait toutefois près de 1,10 m dans l'angle sud-ouest du sondage. Cette couche recouvrait le vestige du dallage de même qu'une partie de la déposition associée à la destruction puis au remblai suite à l'incendie de 1650. Elle avait été coupée à l'est par la tranchée pratiquée pour la rénovation du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule et à l'ouest par l'excavation d'une tranchée pour la mise en place d'un drain de gouttière, d'abord vers 1963, puis vers 2000.

Un important assemblage d'artefacts fut recueilli dans ce contexte. Il témoignait cependant d'une entière perturbation. Ainsi, on y trouvait des artefacts qui couvraient les périodes du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'au-delà du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Une grande part de ceux-ci étaient fragmentés et sont associés à des piétinements, donc des surfaces d'occupation. En outre, on notait plusieurs débris de démolition de même que des traces d'incendie.

### 5.7.2 Interprétation

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un remblai qui fut déposé suite à une excavation généralisée dans notre secteur d'intervention. En considérant les périodes suggérées par les assemblages recueillis, il semblerait que cet événement soit intervenu à peu près au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Or, pour le secteur à l'étude, le seul événement connu pouvant avoir mené à ce genre d'excavation est celui de la construction de l'aile Saint-Joseph en 1859. Cependant, il nous apparaît probable que ce remblayage fut réalisé en réutilisant les terres préalablement excavées. En effet, si l'on considère les périodes représentées dans l'assemblage et les caractéristiques de la couche, notamment les traces d'incendie et de démolition, il nous semble que cela correspond assez bien à l'histoire des lieux depuis 1686, soit très exactement les contextes qui nous manquent.

## 5.8 **Occupation deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle** (événement 8; annexe1)

La déposition du remblai allait par ailleurs constituer une nouvelle surface d'occupation qui, en raison de l'usage, s'en distinguait un peu par ses caractéristiques particulières. Comme pour le remblai, elle occupera la majorité de la surface du sondage à l'exception des tranchées à l'est et à l'ouest.

### 5.8.1 Description des découvertes

Ce niveau de surface était constitué d'un sable argileux brun-orangé très compact (lot 8A4; surface moyenne à 59,81 m N.M.M.; planches 3 et 4). D'une épaisseur moyenne de 0,06 m, on y notait de très fortes inclusions de cailloux de schiste. Pour le reste, elle demeurait assez semblable au remblai sous-jacent avec ses inclusions de fragments de calcaire schisteux, de briques, de mortier et de traces de combustion.

La collection qui y fut récupérée était importante en quantité. Cependant, pour une bonne partie, il s'agissait d'artefacts de même nature que ceux récupérés dans le remblai sous-jacent, soit des objets qui couvraient une vaste plage temporelle. Toutefois, on y notait désormais la présence de terre cuite fine jaune et de terre cuite fine chamois qui s'ajoutaient à la terre cuite fine blanche de plus en plus présente dans l'assemblage, ce qui ramène cette occupation à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

### 5.8.2 Interprétation

Il s'agit ici, à n'en pas douter, d'un niveau d'occupation de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Il demeure cependant que ce contexte constitue aussi la partie haute d'un remblai qui était lui-même gorgé d'artefacts nettement plus anciens. L'assemblage est donc en quelque sorte contaminé, mais ce sont les occurrences nouvelles de matériel plus récent qui nous permettent d'avancer cette datation.

## **5.9 Entretien et surface d'occupation fin 19<sup>e</sup>, début 20<sup>e</sup> siècle (événement 9; annexe 1)**

Manifestement, le niveau précédent a fait l'objet d'un certain entretien ou à tout le moins de faibles accumulations qui ont permis d'apporter une distinction dans les dépôts.

### **5.9.1 Description des découvertes**

Cette surface était constituée de sable brun foncé compact, mais friable. D'une épaisseur moyenne d'à peine 0,01 m, on y notait des inclusions de charbon, de mortier et de cailloux de schiste (lot 8A1; surface moyenne à 59,81 m N.M.M.; planches 3 et 4).

Cette fois, du matériel nettement plus récent côtoyait encore des artefacts plus anciens. On y trouvait par exemple des fragments de briques et de verre à vitre du 20<sup>e</sup> siècle au côté de porcelaine fine européenne, de Creamware ou de faïence blanche. Cependant, l'assemblage demeurait très modeste pour un total de seulement 27 artefacts.

### **5.9.2 Interprétation**

Ce contexte constitue un niveau de surface de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup>. Il ne semble pas être le fruit d'une action particulière sinon peut-être d'un simple raclage d'entretien. Il s'agit ici du dernier niveau d'occupation constitué de terre. Par la suite, tous les niveaux relèveront du pavage de béton ou d'asphalte.

## **5.10 Vidange de cheminée (événement 10; annexe 1)**

Contemporaine des surfaces précédentes, l'accumulation que nous associons à la vidange de la cheminée de l'aile Saint-Augustin consistait en une lentille d'environ 0,40 m sur 0,80 m dans la portion nord-est du sondage, juste à la limite de la tranchée qui coupait les contextes de ce côté (lot 8A5; surface à 59,79 m N.M.M.). D'une épaisseur de 0,30 m, elle était constituée de sable argileux friable dont la couleur variait du brun foncé au noir. Très semblable au niveau d'occupation 8A4, elle s'en distinguait néanmoins par la très forte présence de scories, de cendre et de charbon. Cette accumulation était en lien direct avec une petite ouverture dans le mur de l'édifice qui fut dégagée lors du décapage de surface, mais condamnée avant notre arrivée sur le site et qui est associée à une trappe de vidange de cheminée.

## **5.11 Mise en place d'une surface de ciment, ca 1900 (événement 11; annexe 1)**

C'est vraisemblablement au tournant du siècle que notre secteur est pour la première fois pavé. On utilisa un ciment assez friable mélangé à de gros cailloux (lot H; surface moyenne à 60,00 m N.M.M.; planche 4). D'une épaisseur moyenne de 0,15 m, elle reposait sur le niveau d'occupation précédent. Elle sera ébréchée à plusieurs occasions par la suite.

## **5.12 Mise en place d'une dalle de béton vers 1925 (?) (événement 12; annexe 1)**

C'est peut-être suite à la construction du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule en 1923 (Dufaux et al. 2011 : 169) que l'on mit en place une première dalle de béton. Celle-ci consistait d'abord en une première couche grossière d'environ 0,08 m d'épaisseur, laquelle était recouverte par une couche beaucoup plus fine de 0,04 m d'épaisseur moyenne (lots F et G; surface moyenne à 60,11 m N.M.M.; planche 4). Ce pavage de béton reposait sur celui de ciment et, à l'instar de celui-ci, il sera brisé à plusieurs reprises lors de la réalisation de travaux.

### 5.13 Mise en place d'un drain de gouttière, ca 1963 (?) (événement 13; annexe 1)

En 1963, des travaux de rénovation furent réalisés sur l'aile Saint-Joseph (Dufaux et al. 2011 : 136). C'est possiblement à cette occasion que fut mis en place un drain destiné à recueillir l'eau provenant de la gouttière située dans l'angle formé par la jonction de son mur est avec l'aile Saint-Augustin.



**Figure 9 :** Vue du drain 8A7 en direction nord  
(Photo D. Simoneau, A13-4 #6)

La mise en place de ce drain avait nécessité des excavations qui sont venues couper les niveaux d'occupation du 19<sup>e</sup> siècle ainsi que le remblai qui avait été déposé préalablement vers 1859 du côté ouest de notre sondage. De même, la dalle de ciment ainsi que la première dalle de béton furent entamées à cette occasion.

Le drain était constitué de sections de tuyau de grès de 0,10 m de diamètre conservées sur une longueur totale de 0,85 m (lot 8A7; surface maximum à 59,69 m N.M.M.; figure 9; planches 4 et 5). Son écoulement se faisait du nord-ouest vers le sud-est. Il est à noter que la presque totalité de cette conduite sera détruite lors de l'implantation d'une nouvelle canalisation à une période récente (voir 5.18).

Manifestement, la tranchée, dont quelques traces nous étaient parvenues, fut par la suite remblayée en utilisant les terres préalablement excavées. Ce remblai ne nous était que partiellement conservé sur une épaisseur maximum de 0,70 m (surface à 60,08 m N.M.M.). Il était constitué d'un sable argileux brun foncé compact, mais friable, dans lequel on trouvait des inclusions de mortier et de cailloux de schiste. En cela, il ne différait pas beaucoup du remblai déposé au 19<sup>e</sup> siècle.

### 5.14 Mise en place d'une surface d'asphalte vers 1963 (?) (événement 14; annexe 1)

Suite à l'implantation de ce drain de gouttière, le secteur de notre intervention fit l'objet d'un premier pavage d'asphalte (lot E; surface moyenne à 60,13 m N.M.M.; planche 4). D'une épaisseur moyenne de 0,03 m, il venait uniformiser la surface du secteur puisqu'il couvrait

autant la zone qui avait été excavée que les portions de l'ancienne dalle de béton qui subsistaient encore.

#### **5.15 Rénovation du pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule, 1983 (événement 15; annexe 1)**

C'est en 1983 que des travaux de rénovation furent réalisés au pavillon d'accès à l'aile Sainte-Ursule (Dufaux et al. 2011 : 169). À cette occasion on excava une tranchée tout le long de son mur ouest faisant disparaître du même coup les traces de celle excavée lors de sa construction en 1924 (ibid.). D'une largeur moyenne de 0,75 m, elle fut partiellement fouillée sur une profondeur maximum de 1,12 m (lot 8A2; surface moyenne à 59,90 m N.M.M.; planches 4 et 5). Il est présumé que cette tranchée, qui venait couper tous les contextes archéologiques du côté est du sondage, atteignait le roc. Cette tranchée était comblée de sable jaune compact qui ne contenait aucune inclusion ni aucun artefact. Par la suite, on déposa sur le sable une infrastructure de gravier d'une épaisseur moyenne de 0,16 m en prévision de la mise en place d'un nouveau pavage d'asphalte (lot K; surface moyenne à 60,14 m N.M.M.; planche 4).

#### **5.16 Mise en place d'une deuxième surface d'asphalte, 1983 (événement 16; annexe 1)**

Suite aux travaux de rénovation du pavillon, tout le secteur fit l'objet d'un nouveau pavement d'asphalte (lot D; surface moyenne à 60,18 m N.M.M.; planche 4). D'une épaisseur moyenne de 0,05m, il venait rétablir et uniformiser les surfaces qui avaient été brisées par ces travaux.

#### **5.17 Mise en place d'une troisième surface d'asphalte (événement 17; annexe 1)**

C'est à une date indéterminée et vraisemblablement dans une simple démarche d'entretien des lieux qu'un nouveau pavage d'asphalte fut mis en place dans ce secteur (lot C; surface moyenne à 60,23 m N.M.M.; planche 4). Nous n'avons noté aucune trace qui aurait pu laisser croire qu'il aurait fait suite à des travaux.

#### **5.18 Mise en place d'un nouveau drain de gouttière, ca 2000 (événement 18, annexe 1)**

C'est probablement à la toute fin des années 90; ou au tout début des années 2000, que l'on remplaça le drain de gouttière. La tranchée qui fut alors excavée était sensiblement plus large que la précédente avec 1,30 m en moyenne, de sorte que les traces de celle-ci furent presque totalement détruites (lot 8A3; surface moyenne à 59,82 m N.M.M.; planches 3, 4 et 5). Cette nouvelle tranchée venait encore couper tous les contextes du côté ouest du sondage. Le drain qui fut alors implanté était cette fois de plastique (figure 10). De plus, le nouveau réseau présentait désormais un Y afin de capter une autre amenée d'eau. La tranchée fut par la suite remblayée avec un sable jaune compact et sans inclusion. Puis, une couche de gravier compact fut mise en place pour servir d'infrastructure au pavage d'asphalte (lot B; surface moyenne à 60,20 m N.M.M.; planches 3 et 4).



**Figure 10 :** Vue du nouveau réseau de drainage de gouttière, lot 8A3  
(Photo D. Simoneau, A13-4 #11)

#### **5.19 Réparation de la surface d'asphalte, ca 2000 (événement 19, annexe 1)**

Suite à l'implantation du nouveau drain de gouttière, on se contenta cette fois de simplement réparer la surface brisée pour la tranchée qui avait été excavée (lot A; surface moyenne à 60,27 m N.M.M.; planche 4). Cette couche d'asphalte ajoutée à celle mise en place quelques années auparavant constituait la surface des lieux au moment du décapage en vue de notre intervention.

## 6.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'intervention de 2013 au monastère des Ursulines de Québec n'a malheureusement pas permis d'atteindre tous les objectifs que nous nous étions fixés. En effet, aux perturbations connues ou anticipées s'en est ajoutée une particulièrement inattendue : la spoliation presque totale des contextes archéologiques lors de travaux vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, probablement la construction de l'aile Saint-Joseph. C'est ainsi que sont disparues toutes les traces d'occupation depuis environ 1686 jusqu'à 1859. Quant à celles qui suivront ces travaux, elles ne témoigneront que d'événements secondaires.

Néanmoins, les quelques contextes et vestiges qui auront été épargnés lors de ces excavations seront aussi, par bonheur, les plus anciens. Même incomplètes, ces traces nous auront permis de tirer des conclusions très intéressantes, essentiellement sur les premières années de la présence des Ursulines à la Haute-Ville, la période qui nous est si mal connue.

Ainsi, nos découvertes ont montré que, pour la période 1641-1650, on ne trouvait pas seulement l'édifice du monastère qui incluait la chapelle qui s'y aboutait, mais aussi un autre qui lui était adjacent à son angle sud-ouest. Les informations fournies dans les lettres de Marie de l'Incarnation suggèrent fortement qu'il s'agissait des Parloirs.

Suite à l'incendie de 1650, le monastère, comme nous le savons, sera reconstruit sur les mêmes fondations dès 1651. Or, il appert qu'on reconstruisit aussi cet édifice des Parloirs, probablement en l'agrandissant et en améliorant sa facture. Ainsi, il sera garni d'un magnifique plancher de dalles de pierres. C'est cet édifice qui est représenté sur deux plans de Québec, produits respectivement en 1670 et 1685, où il est encore une fois adjacent au monastère dans sa partie sud-ouest. Notons au passage que, jusqu'à maintenant, on doutait de l'existence même de cette bâtisse (GRHQ 2000 : 118). Toutes ces constructions seront à nouveau détruites lors de l'incendie de 1686 et seront alors remplacées par de nouveaux édifices qui marqueront l'évolution du monastère que l'on connaît aujourd'hui.

L'emplacement de notre sondage ne présente plus aucun potentiel archéologique et, incidemment, un tunnel y sera construit dès cette année. Cependant, plus au sud, pour tout l'espace proposé par cette cour délimitée par les édifices et un mur d'enceinte, le potentiel archéologique demeure élevé, et ce, malgré la présence de réseaux souterrains. On peut espérer y retrouver des traces de l'édifice des parloirs, notamment le second que l'on suppose plus vaste que celui qui l'avait précédé. De même, il est possible d'y retrouver des contextes mieux préservés de tous les niveaux d'occupation de ce secteur du monastère si stratégique, notamment au 17<sup>e</sup> siècle, puisque c'est là que l'on trouvait l'entrée principale. Selon nous, il est hautement souhaitable que soit planifiée une intervention préalable de fouilles archéologiques si cette cour devait faire l'objet de travaux nécessitant des excavations.

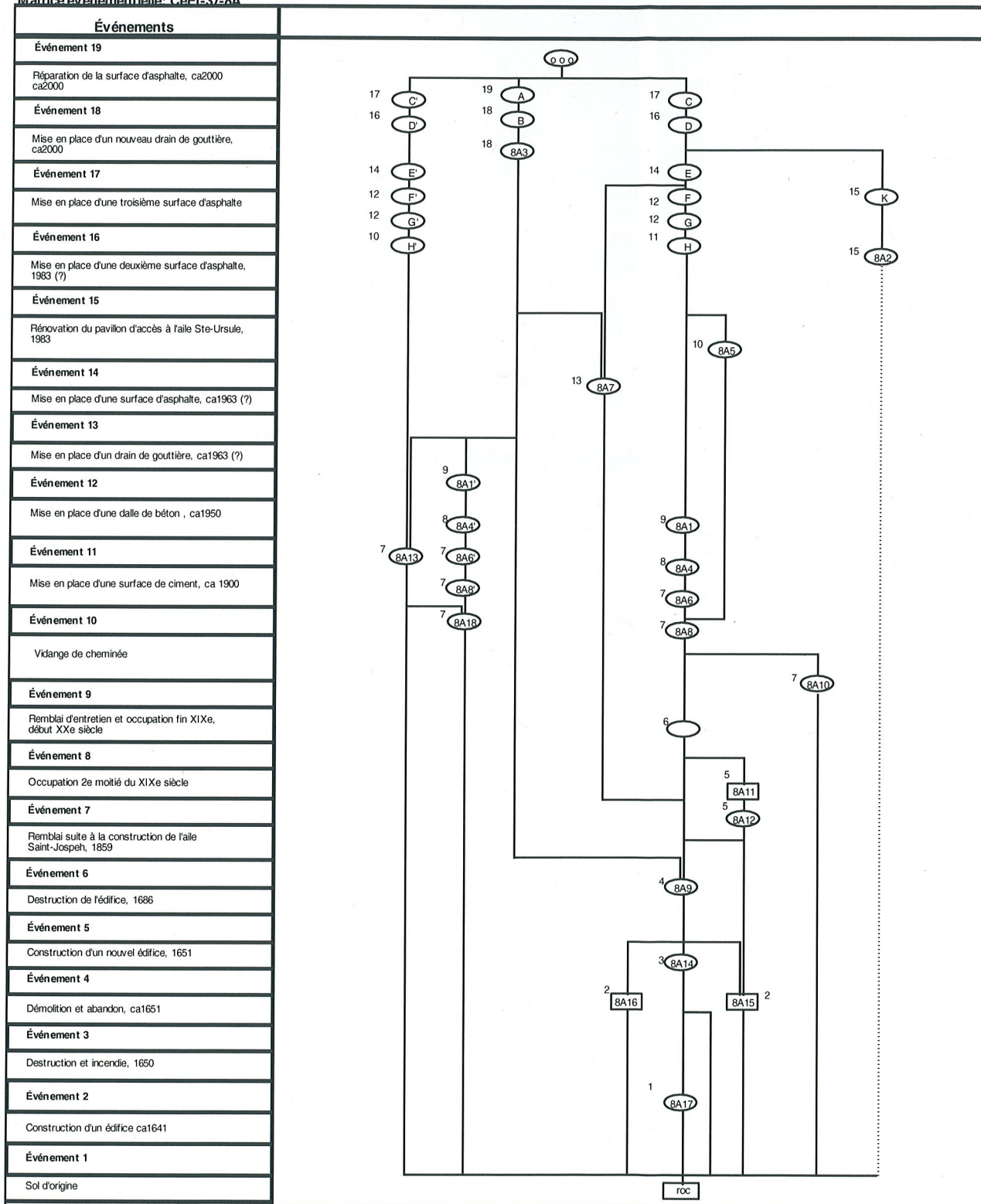
## BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME. 1857. Choix de lettres historiques de la vénérable mère Marie de l'Incarnation : première supérieure des Ursulines de Québec en Canada dédié aux élèves des Ursulines. Clermond-Ferrand, Imprimerie Ferdinand Thibaud.
- BRASSARD, Michel. 2001. Identifier la céramique et le verre ancien au Québec. Myriam Leclerc, Université Laval, Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT, no 12.
- CÉRANE. 1987a. La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydroélectrique souterrain dans la ville de Québec en 1986. Québec, Hydro-Québec.
- CÉRANE. 1987b. Surveillance archéologique dans la ville de Québec, les travaux souterrains de 1987. Montréal, Gaz Métropolitain.
- CÉRANE. 1993. Surveillance archéologique des projets souterrains de 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Québec. Hydro-Québec.
- CÉRANE. 1997. Surveillance archéologique des projets souterrains de 1996, secteurs Orléans, Lévis et Appalaches. Québec. Hydro-Québec.
- DUFFAUT, François et. 2011. Analyse architecturale du monastère des Ursulines de Québec. Ville de Québec, ministère de la Culture et des Communications et Université Laval.
- ETHNOSCOP. 2011. Couvent des Ursulines de Québec (CeEt-37) Interventions archéologiques sur le site de la maison de Madame de la Peltrie. Ministère Culture, Communications et Condition féminine et Musée des Ursulines de Québec.
- GAUMOND, Michel. 1964. Rapport des travaux faits à la maison d'école des Ursulines de Québec en mai 1964, CeEt-37. Québec, ministère des Affaires culturelles.
- GAUVIN, Robert. 1995 Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada, Région du Québec. Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec.
- GRHQ INC. 2000. Étude d'ensemble : Sous-secteur des Ursulines. Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et patrimoine.
- PATRI-ARCH. 2006. Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec. Entente de développement culturel Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- ROULEAU, Serge. 2013. Inventaire archéologique du secteur ouest des jardins des Ursulines de Québec en 2011, CeEt-37. Ville de Québec, Aménagement du territoire.
- SWANNACK, J.D. 1983. Manuel de fouilles archéologiques. Parcs Canada, Ottawa.

**ANNEXE 1**

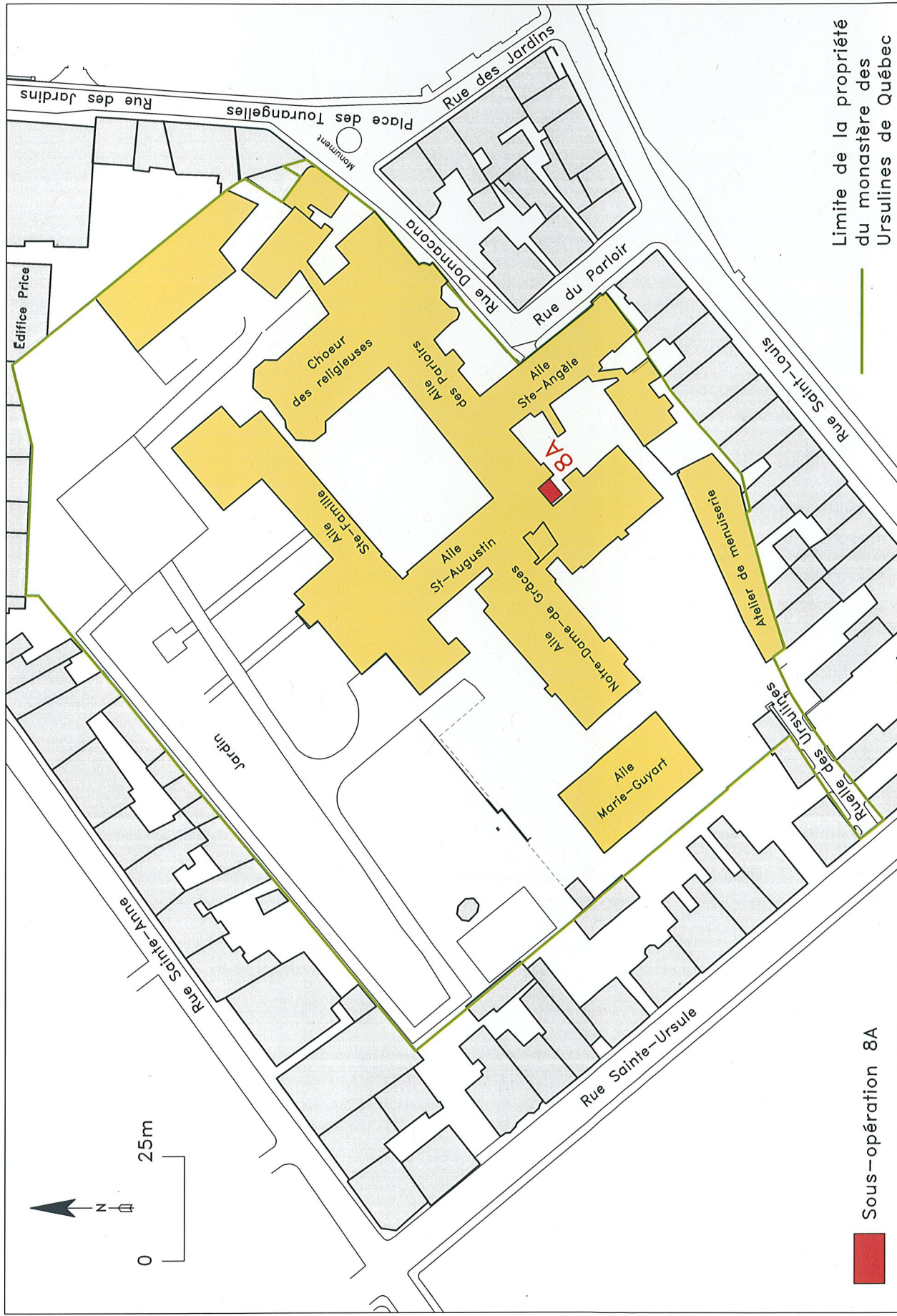
**MATRICE ÉVÉNEMENTIELLE**

Matrice événementielle: CeE1-37-8A



## CATALOGUE DES PLANCHES





— Limite de la propriété  
du monastère des  
Ursulines de Québec

■ Sous-opération 8A



Écoles des Ursulines de Québec

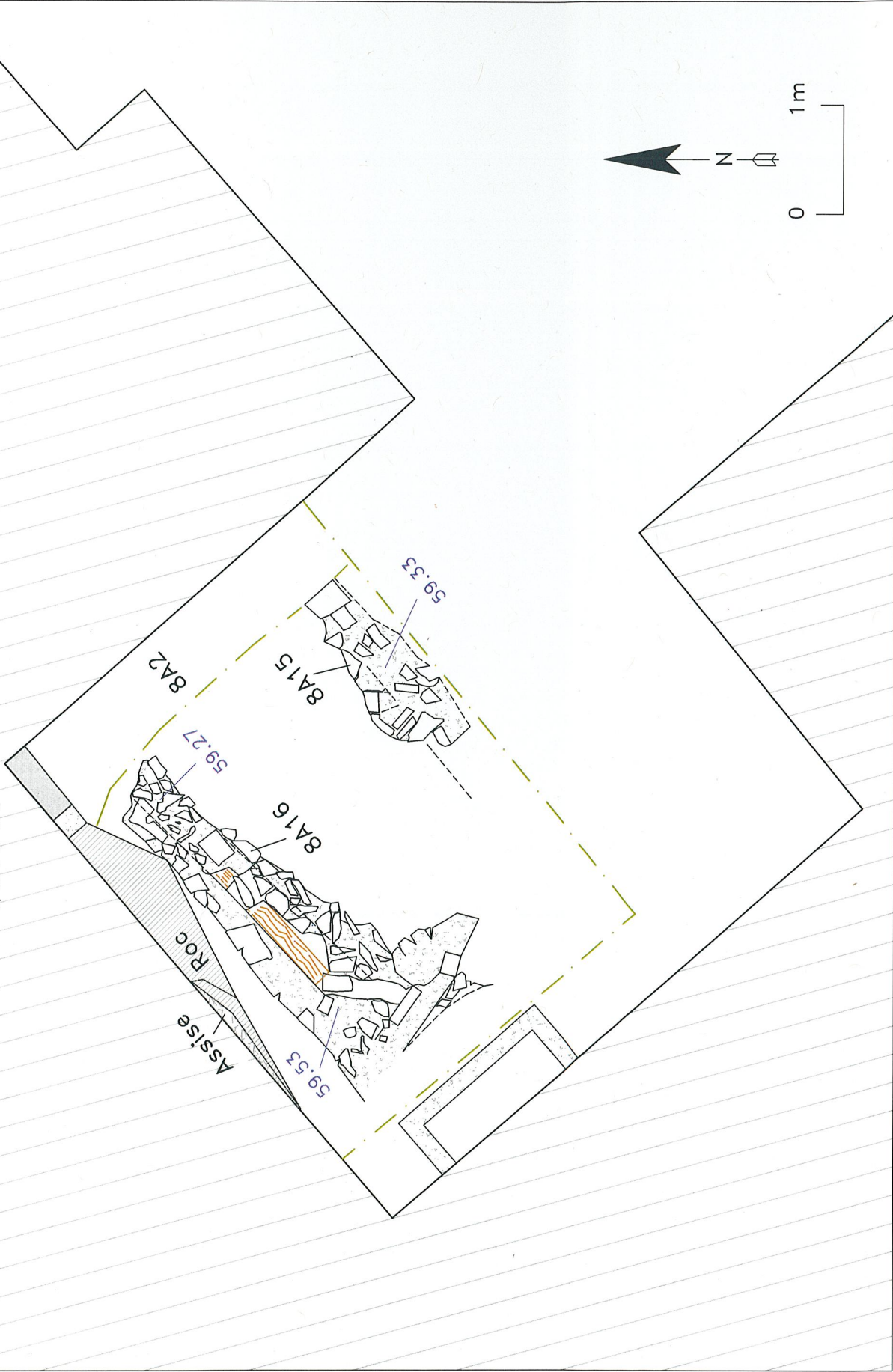
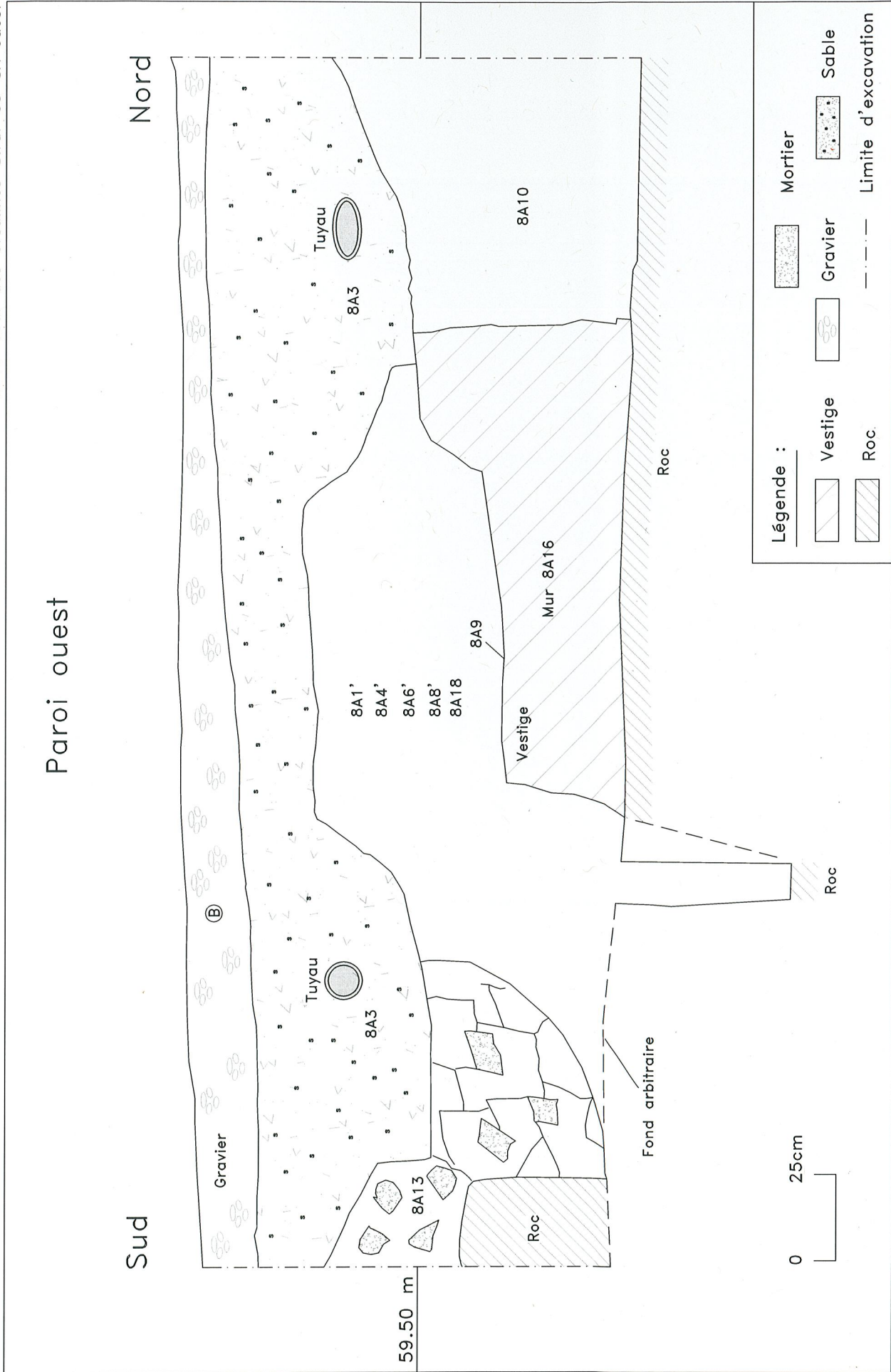


Planche 2. Plan de localisation des vestiges CeEt-37-8A15 et 8A16.

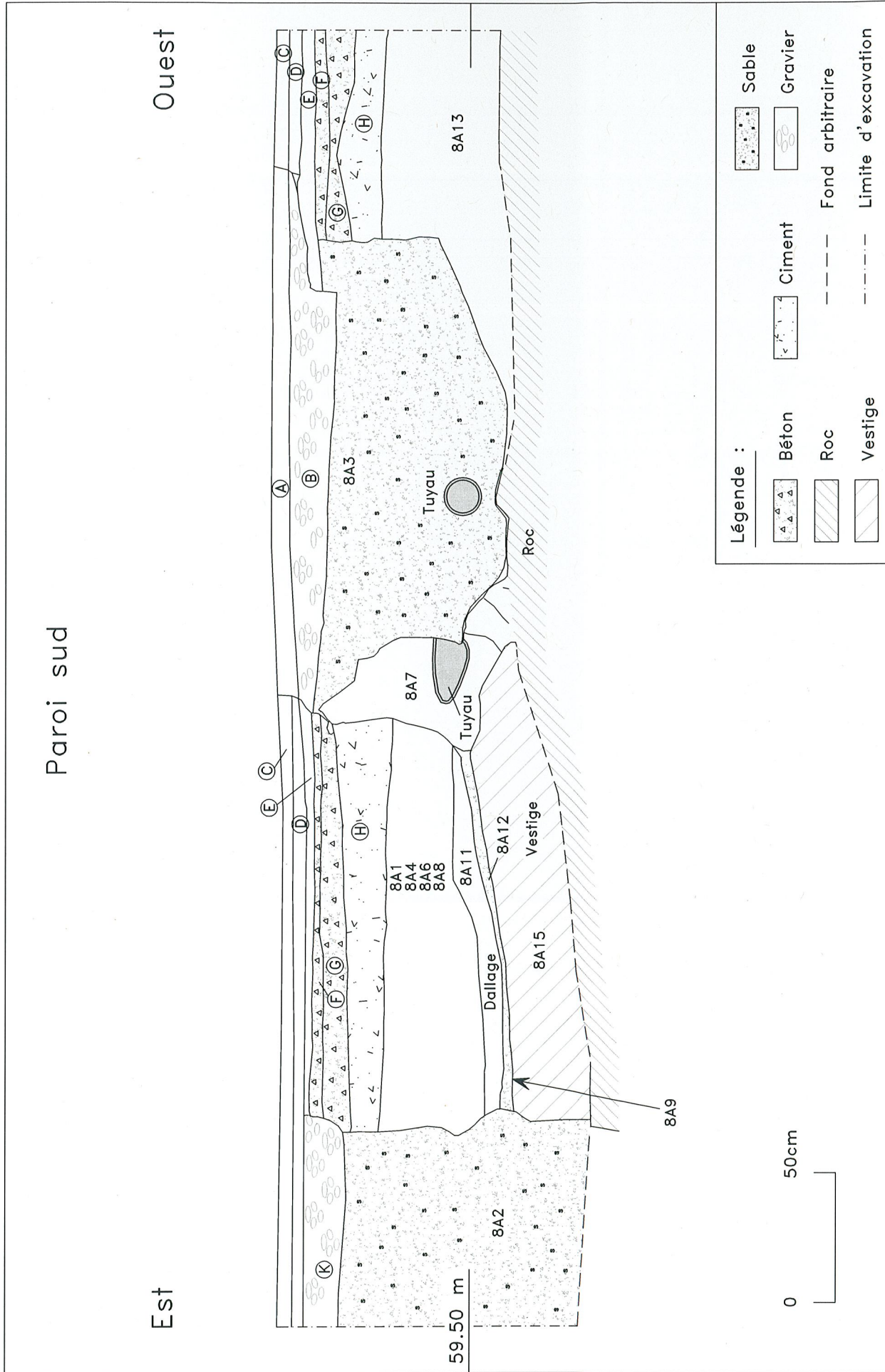




SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Dessiné par F.Pellerin

Planche 3. Coupe stratigraphique de la paroi ouest du sondage CeEt-37-8A.



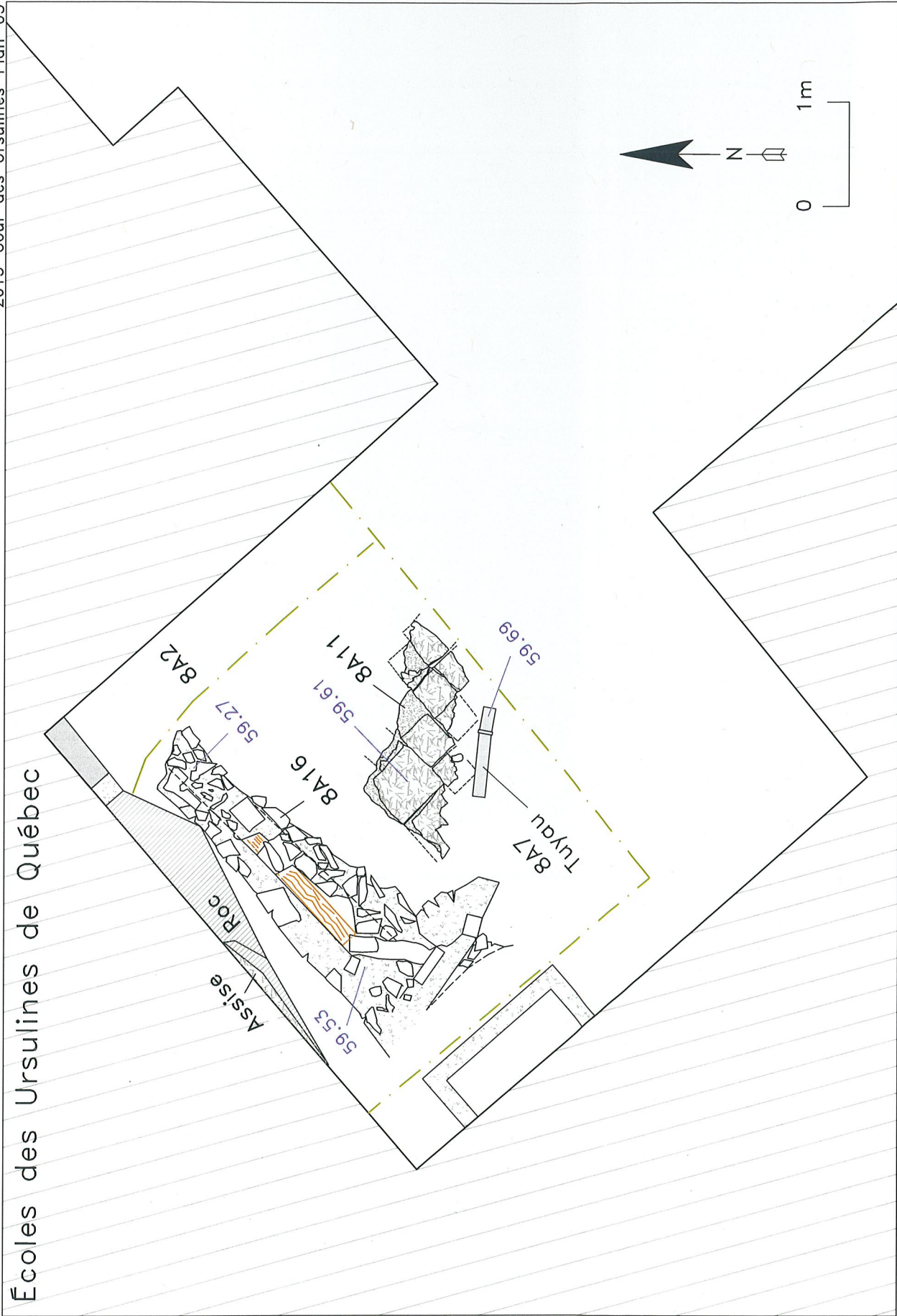


SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Dessiné par F.Pellerin

Planche 4. Coupe stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-37-8A.



Écoles des Ursulines de Québec



SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
Relevé et dessiné par F.Pellerin

Planche 5. Plan de localisation des vestiges CeEt-37-8A7, 8A11 et 8A16.

